

## POUR UNE MEILLEURE RECONNAISSANCE DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS

M. Étienne Saint-Jean,

Nous réagissons à votre lettre ouverte intitulée *Témoignage d'un professeur de l'UQTR en lockout*, publiée dans *Le Devoir*, car il est erroné de prétendre que les chargées et chargés de cours ne font qu'assurer la prestation des cours, sans contribution significative à la mission des universités et à la société.

Sachez d'abord que les chargées et chargés de cours ont aussi « *le privilège de former la relève de demain, de l'amener à réfléchir et à penser les problèmes contemporains* », sans l'assurance de pouvoir exercer leurs passions cependant, en raison de leurs conditions de travail précaires. Nous croyons changer le monde chaque fois que nous entrons dans une salle de classe, que nous contribuons au développement du potentiel intellectuel et au développement de l'esprit critique de nos étudiantes et étudiants. Chaque fois également que nous aidons des étudiantes et étudiants à obtenir des bourses d'études. Il est important de noter que, malgré le spectre de la précarité, plusieurs d'entre nous enseignent depuis de nombreuses années : d'après des données de 2016, près de la moitié des chargés de cours (43 %) enseignent depuis 5 ans ou plus, le quart (25 %) depuis 10 ans ou plus et 8 % depuis 20 ans ou plus. Nous vous rappelons par ailleurs que les chargées et les chargés de cours participent à plusieurs instances universitaires, tels que la commission des études, le conseil universitaire ou le conseil d'administration, dont les décisions académiques et gestionnaires influencent l'avenir de nos institutions.

Notre corps d'emploi regroupe aussi une multitude de talents et d'expertises professionnelles, des « *personnes qui orientent les politiques publiques et qui interviennent sur le terrain, à différents niveaux* ». Sachez que les chargées et chargés de cours qui enseignent dans les universités québécoises sont souvent des spécialistes reconnus dans leur domaine professionnel, des créateurs, des entrepreneurs, des artistes, des architectes, des avocats, des travailleurs sociaux, des politiciennes, des enseignantes, des directeurs d'école. Plusieurs sont également des chercheurs Ph.D et contribuent activement à l'élaboration des connaissances scientifiques, en plus de détenir des expertises reconnues, notamment par les médias qui font appel à leurs connaissances pour aborder certains enjeux de société.

À la lecture de cette lettre ouverte – qui a semé la consternation et l'indignation auprès de nos membres – nous comprenons qu'il reste encore beaucoup de travail à faire pour parvenir à mieux valoriser l'apport inestimable des chargés de cours au sein de nos universités. Même auprès de nos collègues professeurs.

La Confédération des syndicats nationaux (CSN), centrale à laquelle sont affiliées la grande majorité des personnes chargées de cours, vous a donné son appui la semaine dernière et a dénoncé « avec force et conviction la décision insensée de l'administration de l'UQTR d'imposer un lock-out au corps professoral de l'établissement ». Dans votre situation, on aurait pu s'attendre à un minimum de reconnaissance, et d'avoir un peu plus le sens de la solidarité.

Signataires :

- Jean Murdock, Président, FNEEQ-CSN
- Nancy Turgeon, présidente du Syndicat des tuteurs et des tutrices de la Télé-université
- Marie-Josée Bourget, présidente du Syndicat des chargées et des chargés de cours de l'Université du Québec en Outaouais
- Marie Blais, présidente du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQAM
- Pierre G. Verge, président du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal
- Marylee Wholey, présidente du Syndicat des chargé-e-s de cours à l'éducation aux adultes de l'Université Concordia
- Raad Jassim, président du Syndicat des chargé(e)s de cours et instructeurs(trices) de McGill
- Laurent Arel, président du Syndicat des chargé-es de cours de l'École de technologie supérieure
- Francis Bouffard, président du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
- Christine Gauthier, présidente du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval
- Richard Perreault, président du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec à Chicoutimi
- Louise Bérubé, présidente du Syndicat des chargés et chargées de cours de l'Université du Québec à Rimouski